

Conrad v. Marthe : Jésus ! Préserve-moi de la colère !

Grâce d'avoir rencontré plusieurs fois Marthe. Grâce aussi d'avoir travaillé avec Conrad, en participant aux colloques Thérésiens avec Bernard Bro , Guy Gaucher, Albert Patfoort, précisément aux sièges des éd du...Cerf. Revu longuement au saint désert de Roquebrune où il a supervisé mon gros ouvrage : « *Thérèse, la petite : apôtre et martyre* » préfacé par Mgr G.Gaucher (Jubilé 2010).

Mais la parution post-mortem de sa « thèse » me laisse sans voix. Ou plutôt me scandalise, m'horripile, me révolte. Oui, je frise la colère !

Comment est-ce possible qu'on déterre ce document complètement déphasé, dépassé, périmé depuis que les 27 autres experts au procès diocésain (1986-1996) l'ont unanimement désapprouvé. Qu'à Rome même, la question de ses écrits a été définitivement réglée. Et Dieu sait avec quel sévérité extrême sont menées les enquêtes de la Causa Sanctorum.

L'édition critique des écrits de Marthe (sur lesquels seuls devait porter l'expertise demandée à Conrad) a clairement rétabli la vérité. Cela après de longues années de travail acharné. Voir « *Les cahiers de Marthe Robin* ». Ed des Foyers de charité. Cahiers N° 1 à 14. Avec l'imprimatur de l'évêque de Valence. La typographie sophistiquée dans ces différents volumes, suffit dès le premier coup d'œil, à voir tout ce qui est absolument personnel à Marthe.

Pour être logique, on devrait publier un livre : « La Vierge Marie, faussaire et usurpatrice » à cause du plagia de son Magnificat.

Mais il y a bien pire que la question de l'authenticité de ses écrits. Conrad nie toute dimension surnaturelle de ses comportements. Il la traite de « plagiaire compulsive, faussaire délibérée, manipulatrice », ayant échafaudé « la construction volontaire d'une fiction », etc...

Cela n'est-il pas de l'ordre de la calomnie, de la délation publique ?

Cette publication :

1/ Jette un discrédit total sur l'énorme travail, sur de longues années, des autres experts dans les différentes commissions, jusqu'à celui de la Causa Sanctorum : tout devrait être jeté à la poubelle ! Elle annule purement et simplement la reconnaissance romaine de l'héroïcité des vertus, et déçoit Marthe de son titre actuel de « vénérable ». Elle risque de bloquer encore la suite du procès renvoyant une béatification « aux calendes grecques ».

2/ Porte atteinte à la sincérité, à l'honnêteté, à la véracité de personnes ayant témoigné, sous serment, lors de l'enquête canonique. Ils seraient quelque 700, donc tous à condamner comme complices de la fraude.

3/ Inocule le virus de la suspicion sur et sa personne et toute son œuvre, portant un coup quasi mortel aux quelques 53 Foyers de charité dans le monde, dont bon nombre ont un grand rayonnement. Sans parler de toutes les communautés, anciennes ou nouvelles, qui s'en inspirent.

4/Détruit la réputation, la « fama sanctitatis » d'une personne incapable de s'expliquer, de se justifier, de se défendre. Est-ce légal ?

5/ Provoque d'innombrables victimes : cette multitude de « petits du Royaume », partout dans le monde, pour qui Marthe est vraiment leur mère spirituelle. Les voilà dé-stabilisés, dé-routés, sinon scandalisés.

6/ C'est toute l'Eglise catholique qui va en être vilipendée, ridiculisée, tournée en dérision, comme si déjà elle ne l'était pas suffisamment, suite aux tristes procès des dernières années, faits à des personnes, dont beaucoup sont déjà mortes. Fallait-il vraiment en rajouter encore ?

Une question sans réponse possible sur terre : que font Conrad et Marthe dans l'Au-delà ? J'imagine Marthe suppliant Jésus de hâter le purgatoire pour son cher Conrad !

Frères carmes de la province néerlandophone de Belgique, et vous cher Jean-François Colosimo et votre conseil du Cerf : avez-vous mesuré les conséquences gravissimes, frisant la calomnie de votre décision ? Vu tous les tenants et aboutissants – un vrai séisme ! - avez-vous d'abord demandé conseil à l'épiscopat en France, aux Foyers, à l'évêché de Valence, à Rome ? Oui, je vous pose encore cette question : Pourquoi ? Mais, dites-le moi, pourquoi ?

Au nom d'une multitude, je me permets de vous le redire tout de go : j'en suis outré, horrifié, révolté. Mon Seigneur Jésus, préserve-moi de la colère ! Père ! Pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font !

Daniel-Ange.

Ce 5 Oct.20.

Fête de sainte Faustina Kowalska.